

DERNIÈRES RÉSIDENCES DE L'OFFICE : « DU NEUF, DU BEAU, DURABLE »



18

PARENTHÈSE
FÊTE ANNIVERSAIRE
Des moments
de convivialité

08

A VOTRE SERVICE
ENQUÊTE DE SATISFACTION
Synthèse



Leader dans le comptage de l'eau et de l'énergie

ista est présent partout en France et propose des solutions innovantes alliant technologie de pointe et services adaptés.



Faites baisser vos charges d'eau et de chauffage par :

- L'installation de répartiteurs de frais de chauffage ou de compteur d'eau,
- Le contrôle et la gestion des consommations par le web grâce au portail web'conso

- La sensibilisation des usagers.



Comment ça marche ?

- ✓ Une facturation des consommations au réel : chacun paie uniquement ce qu'il consomme.
- ✓ Un décompte explicatif.

Les avantages :

- ✓ Les consommateurs vertueux sont récompensés.
- ✓ **ista** sensibilise les occupants en apportant des conseils sur leur consommation.
- ✓ Chacun pilote directement sa consommation.
- ✓ Des économies constatées.

Pour joindre **ista** en Ile de France, un numéro unique :



L'ESPACE CHEVREUL: LE LIEU DE TOUS VOS ÉVÉNEMENTS



SÉMINAIRES ▸ CONGRÈS ▸ COLLOQUES ▸ RÉUNIONS DE TRAVAIL
COCKTAILS ▸ RÉCEPTIONS

Un espace modulable au service des **entreprises** comme des **particuliers**.

Près de **2500 m²** de surface disponible :

- une grande salle de **1400 m²**
- quatre petites salles de **125, 115 et 80 m²**

Chacune dispose d'un office pour préparer cocktails ou repas.

Espace
Chevreul

97 à 109, avenue de la Liberté
92000 NANTERRE

CONTACT

01 47 25 92 36
espche@semna.fr

semNa

INFRACOM : 01 44 17 10 10

Au cœur de notre métier, la ville.



Qualif. QUALIBAT 1411, 1421, 2121, 2132, 3413, 3423, 3433, 4611, 6111, 6112

RAVALEMENT TRAITEMENT TECHNIQUE DES FAÇADES PEINTURE (GARANTIE DECENNALE)

69/73 AV. DE LA REPUBLIQUE - B.P. 78 - 92322 CHATILLON CEDEX

TÉL. 01 46 55 14 64 - FAX 01 46 54 33 29

www.dasravalement.com



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES



Toutes assurances, retraite, placements, Particuliers et professionnels, entreprises.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET DEVIS GRATUITS, CONTACTER :

PATRICE MANIER - AGENT GÉNÉRAL

15, bd Richard Wallace 92800 PUTEAUX

Tél : 01 45 06 06 26 / Fax 01 42 04 20 44

e-mail : patrice.manier@mma.fr

Immatriculation orias : 07 012 135 - www.orias.fr



Entretien Dépannage Chauffage

GAZ, FIOUL, ÉLECTRICITÉ
Toutes Marques

**DIRECTION
RÉGIONALE
ILE-DE-FRANCE**

ZAC de la Montjoie - 1, rue de la Justice - 93210 SAINT-DENIS LA PLAINE

Tél. Direction : 01 49 46 58 50 - Fax : 01 49 17 59 29

Tél. Commercial : 01 49 46 58 65 - Fax : 01 49 17 59 29

EN VUE

ERRATUM

Dans le billet « en vue » paru dans le dernier « Cité-mag » intitulé « une bonne nouvelle pour le logement social à Nanterre et dans le 92 » qui se félicitait de la réélection de Nadine GARCIA et Marie-Claude GAREL au Conseil général, s'est glissée une erreur concernant l'appréciation du résultat du 1er tour.

Il était notamment écrit dans ce billet que « Nadine GARCIA a obtenu 100 % des voix, tous les autres candidats ne passant pas la barre fatidique des 12,5 % des inscrits pour être présents au second tour... ». Cette information est inexacte : en effet, le candidat socialiste Rachid TAYEB, bien que n'obtenant pas 12,5 % des inscrits pouvait se maintenir puisqu'il arrivait en deuxième position. Dans le cadre du désistement républicain et, surtout, pour afficher une unité des composantes de la majorité municipale confrontée sur l'autre canton au Front National, il a pris la décision de se retirer et d'appeler à voter pour Nadine Garcia.

Nous lui présentons, ainsi qu'aux lecteurs de « Cité-mag » nos sincères excuses pour cette regrettable erreur.



N°28



En fond : Résidence Sainte-Geneviève, en incrustation, fête des locataires Joliot-Curie

06

À votre service
C'EST VOUS
QUI LE DITES

Enquête satisfaction 2011

12

Mode d'emploi

OCCUPATION DES HALLS ET
DES PARTIES COMMUNES

Mais que fait l'Office ?

16

Nouvelles Résidences

L'OFFICE PREND SA
PART DE L'ENGAGEMENT
MUNICIPAL POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

18

Parenthèse

FÊTE DES VOISINS

Des moments de convivialité...

Bulletin de l'OMHLM de la ville de Nanterre • N° ISSN 125-5622 • 93, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 25 66 66 • Fax 01 47 21 77 70 • E.mail : siege@ophlm-nanterre.fr

Directeur de la publication : Pierre-Hugues Lortéac'h • Rédacteur en chef : Gilbert Loriguet • Rédacteur en chef Adjoint : Sonia Marcelle • Maquette : Guy Chaillou

Photographies : Olivier Perrot • Publicité : HSP Tél. : 01 55 69 31 00 • Imprimerie : L.N.I. Gennevilliers 92635 CEDEX

Tirage : 11 000 exemplaires • Distribution gratuite.



Éditorial



Les résultats de deux enquêtes, une nationale, une locale ne peuvent que nous conforter dans notre conviction d'agir pour préserver et développer le logement social à Nanterre et ailleurs.

Les HLM dépassés ? L'enquête nationale réalisée en début d'année par l'Union Sociale pour l'Habitat (à laquelle sont adhérents les organismes HLM du pays, privés ou publics) révèle que 92% des Français estiment que le logement social est indispensable et 74% que les HLM « sont des lieux de vie comme les autres », une large majorité, 80% pensant qu'il n'y a pas assez de logements sociaux en France.

Trois bonnes raisons de rappeler au Président SARKOZY et à son Gouvernement, leur devoir de faire appliquer la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) qui impose aux communes de plus de 3500 habitants de construire 20% de logement sociaux et que le Budget de l'Etat devrait être à la hauteur de l'enjeu : la construction de centaines de milliers de logements sociaux manquants et nécessaires.

Sur les Hauts-de-Seine, il y a encore une belle marge de progrès : quatorze communes étant encore hors-la-loi. Il y a ensuite les résultats de l'enquête locale, que les organismes HLM sont tenus de mener tous les trois ans auprès de leurs locataires sous le nom d'enquête « satisfaction ».

Une partie d'entre eux sont présentés dans ce numéro et seront source de réflexion dans leur activité quotidienne pour toutes celles et tous ceux qui travaillent à l'Office. Réalisée à partir d'un panel représentatif de 900 locataires du patrimoine (environ 10% des locataires de l'Office) cette enquête permet de mesurer le niveau qualité de la prestation assurée par ses agents et ce qu'il faut améliorer.

À la question « Globalement quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis de votre bailleur ?, les « tout à fait satisfait » sont 21% et les « plutôt satisfait » sont 74%, soit un total de 95%, 82% étant prêts à recommander l'Office à un proche, un membre de la famille ou un ami. Il ne s'agit pas de tomber dans l'autosatisfaction béate, d'autres résultats, notamment sur le traitement des réclamations techniques étant nettement moins triomphants. Il nous faudra d'ailleurs les prendre en considération et travailler avec nos agents à une amélioration de notre réactivité.

On peut néanmoins conclure sans se tromper, que l'Office dans un contexte défavorable au logement social, dont le financement par l'Etat se réduit d'année en année, remplit bien son rôle auprès des Nanterriens.

Après les conclusions du rapport de la MILOS (mission interministérielle d'inspection du logement social) voilà de quoi encourager ses agents à continuer à accomplir au mieux leur mission de service public.

Enfin, comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro, avec l'aide la Municipalité, l'Office continue à construire le patrimoine social des Nanterriens.

Bonne lecture !

Marie-Claude Garel
Présidente de l'Office
Conseillère municipale déléguée
Conseillère générale des Hauts-de-Seine





ENQUÊTE SATISFACTION 2011

“ C’EST
VOUS QUI
LE DITES
”
...

Du 14 mars au 4 avril dernier 879 locataires (en résidences collectives) et 21 en logements individuels ont été questionnés par téléphone dans le cadre de l'enquête satisfaction que l'Office doit réaliser tous les trois ans, soit 900 locataires au total. Un échantillonnage représentatif de l'ensemble des locataires du patrimoine a été établi par la société INIT, missionnée par l'Office. Nous publions ci-dessous, quelques résultats extraits de cette enquête, dont l'objet, rappelons-le est de mesurer la satisfaction des locataires, approfondir les points de défaillance et d'insatisfaction, hiérarchiser les critères de satisfaction, définir les priorités d'actions pour améliorer, ou redresser, le niveau de qualité du service rendu.

HUIT THÈMES ONT ÉTÉ RETENUS :

- La qualité de vie dans le quartier.
- La propreté des parties communes.
- Les abords de l'habitation.
- Le fonctionnement des équipements collectifs.
- Les équipements du logement.
- Les conditions d'entrée dans le logement.
- Les suites apportées aux demandes et réclamations.
- L'accueil, l'information et la communication.



▲ Petit Nanterre

POUR MESURER LE NIVEAU DE LA SATISFACTION DES LOCATAIRES QUATRE APPRÉCIATIONS :

- Tout à fait satisfait.
- Plutôt satisfait.
- Plutôt pas satisfait.
- Pas satisfait du tout.

■ Les « points forts »

- 95 % des locataires de l'Office sont satisfaits des prestations en général.
- 92% sont satisfaits de leur logement.

Ces deux grands indicateurs se situent au-dessus des résultats de la même enquête réalisée sur le patrimoine de 40 organismes HLM de la Région Ile-de-France.

- 82% des locataires recommanderaient l'Office à un proche ou un membre de la famille en recherche de logement.

- Le bon rapport qualité/prix du logement est cité par 73 % des locataires.

■ Les « points faibles » ou à améliorer :

- le traitement des demandes et réclamations techniques obtient le résultat le plus faible, et le traitement de la réclamation est le critère le moins bien jugé par les locataires.

- 24 % que la propreté des parties communes tend à se dégrader.

Extraits pages suivantes. L'intégralité du rapport est consultable sur le site internet de l'Office.





Satisfaction globale

Total positif : 95%

Total négatif : 5%

Tout à fait satisfait : 21% Plutôt pas satisfait : 3%
Plutôt satisfait : 74% Pas satisfait du tout : 2%

SATISFACTION GLOBALE – LOGEMENT

Globalement, quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis de votre logement ?

Total positif : 92%

Total négatif : 8%

Tout à fait satisfait : 21% Plutôt pas satisfait : 6%
Plutôt satisfait : 71% Pas satisfait du tout : 2%

Conseilleriez vous votre bailleur à un proche, un membre de votre famille ou un ami ?

OUI : 82%

NON : 18%

SATISFACTION RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Êtes-vous satisfait du rapport qualité-prix de votre logement ?

OUI : 73%

NON : 27%

Au cours des deux prochaines années, envisageriez-vous de quitter votre logement actuel ?

OUI : 32%

NON : 68%

Pour quelles raisons ? :

Taille du logement : 54%
Changer d'environnement : 38%
Accéder à la propriété : 10%
Autre : 17%

Un code couleur permet d'identifier le niveau obtenu sur chaque critère :

Excellent :	de 80% à 100%
Très bon :	de 70% à 79,9%
Bon :	de 60% à 69,9%
Moyen :	de 50% à 59,9%
Mauvais :	moins de 50%

Analyse thématique

OPINION GLOBALE PAR THÈMES

Qualité de vie du quartier :	82%
Propreté des parties communes :	78,1%
Propreté espaces extérieurs :	84,2%
Fonctionnement équipements parties communes :	90%
Fonctionnement équipements individuels :	90,6%
Appréciation conditions d'emménagement :	85,8%
Traitement des demandes techniques :	66,3%
Traitement autres demandes :	86,7%
L'accueil :	96%
La communication de l'organisme :	95,8%
Logement :	92%
Bailleur :	95,4%

QUALITÉ DE VIE DANS LE QUARTIER

Selon vous, depuis votre entrée dans le logement, la qualité de vie de votre quartier a plutôt tendance à :

S'améliorer :	19%
Se maintenir :	47%
Se dégrader :	34%

APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DE VIE SELON LE TYPE DE LOGEMENT

	Global	Collectif	Individuel
Satisfaction logement :	92%	91,8%	100%
Satisfaction bailleur :	5,4%	95,3%	100%
Qualité relations de voisinage :	88,5%	88,5%	86,3%
Quartier			
stationnement :	66,3%	66,2%	70,2%
facilité pour trouver le logement :	6,6%	86,6%	86,8%
sécurité :	80,6%	80,5%	86,6%
Globalement			
qualité de vie du quartier :	82%	81,6%	100%

LA PROPRETÉ DES PARTIES COMMUNES ET DES ABORDS

En termes d'évolution, selon vous, la propreté des parties communes de votre immeuble a plutôt tendance à

S'améliorer :	17%
Se maintenir :	59%
Se dégrader :	24%

LE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

	Global	collectif
Satisfaction globale logement :	92%	91,8%
Satisfaction globale bailleur :	95,4%	95,3%
Fonctionnement		
Porte du hall :	83,8%	83,8%
Éclairage parties com. :	88,2%	88,2%
Ascenseur :	78,6%	78,6%
Portes de parking :	84,8%	84,8%
Interphonie digicode :	87,4%	87,4%
Globalement fonction. parties communes :	90%	90%
Interventions suite à panne par. com.	86,5%	86,5%
État des boîtes aux lettres :	95,9%	95,9%
Travaux dans les parties communes :	89%	89%

LES ÉQUIPEMENTS DU LOGEMENT

	Global	Collectif	Individuel
Chauffage :	83,4%	83,6%	73,4%
Ventilation :	87,8%	87,7%	93,4%
Plomberie/robinetterie :	76,8%	76,7%	80%
Sanitaires :	83,6%	83,5%	86,4%
Installation électrique :	85,3%	85,2%	86,6%
Revêtement sol :	79,3%	79,2%	80%
Porte d'entrée :	90,1%	90,2%	83,4%
Réception TV :	91,7%	91,7%	92,9%
État des fenêtres :	86,7%	86,9%	80%
Globalement fonction.			
Équip. Individ. :	90,6%	90,6%	86,6%
Travaux dans le logement :	89,4%	89,3%	92,9%



LES CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LE LOGEMENT

Lors de votre entrée dans les lieux, des travaux ont-ils été réalisés dans votre logement ?

OUI : 41% NON : 59%

NOUVEAUX ENTRANTS

Satisfaction globale logement :	89,4%
Satisfaction globale bailleur :	95,4%
Emménagement Propreté :	86,7%
Emménagement qualité travaux :	81,2%
Emménagement : respect délai tx :	83,9%
Globalement conditions d'emmén. :	85,8%

LES SUITES APPORTÉES AUX DEMANDES ET RÉCLAMATIONS

Avez-vous déjà fait, au cours des 12 derniers mois, une ou des demande(s) ou réclamation(s) technique(s) auprès de votre bailleur ?

OUI : 28% NON : 72%

APRÈS DE QUI AVEZ-VOUS DÉPOSÉ VOTRE RÉCLAMATION ?

Gardien :	81%
Agence :	13%
Siège :	4%
Centre acc. :	2%



L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

	Global	collectif	individuel
Accueil			
Par téléphone :	93,7%	93,9%	88,2%
Gardien :	94,9%	94,9%	94,7%
Agence (antenne) :	95,4%	95,4%	95,2%
Siège :	94,7%	94,8%	90,8%
Horaires d'ouverture :	96,4%	96,4%	95%
Disponibilité, amabilité interlocuteur :	96,4%	96,5%	95%
Globalement l'accueil :	96%	96%	96,5%
Information sur les travaux logement :	90,5%	90,4%	92%
Information sur les travaux p.c. :	89,8%	89,8%	0,0%*
Info sur le fonction. des équipements :	93,7%	93,7%	92,6%
Info sur le décompte des charges :	91,8%	92%	85,8%
Doc :			
Livret d'accueil :	97,6%	97,5%	100%
L'affichage :	97,2%	97,1%	100%
L'avis d'échéance :	97,1%	97%	100%
Le journal des locataires:	97,9%	97,8%	100%
Le site internet :	97,3%	97,3%	100%
Globalement, la com. de l'Office :	95,8%	95,7%	100%

*base répondant faible

COMPARAISON AVEC LES AUTRES BAILLEURS

(la même enquête a été menée auprès de quarante bailleurs d'Ile-de-France)

THÈMES	OMHLM nanterre	IDF	Écart
Globalement,			
Qualité de vie du quartier:	82%	80,4%	+
Propreté des part. com. :	78,1%	73,6%	+
Propreté espaces extérieurs	84,2%	72,5%	+
Globalement			
Fonction équipements parties com. :	90%	82,2%	+
Fonction.équipements individuels :	90,6%	86,5%	+
Conditions d'emménagement :	85,8%	86,3%	-
Traitement demandes techniques :	66,3%	53,6%	+
Traitement autres demandes :	86,7%	70,9%	+
L'accueil :	96%	84,7%	+
La communication de l'Office :	95,8%	83%	+
Satisfaction globale			
Logement :	92%	86,7%	+
Bailleur :	95,4%	83,3%	+



L'ENQUÊTE NATIONALE TNS SOFRES COMMANDÉE PAR L'USH

LE LOGEMENT SOCIAL INDISPENSABLE

▼ Au fond, la cité Zilina



C'est l'opinion de 92 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête TNS Sofres commandée par l'USH (Union Sociale pour l'Habitat, ex-Union HLM) qui regroupe tous les bailleurs sociaux, publics ou privés. L'image des logements HLM serait en train de changer selon cette enquête qui a été réalisée par téléphone avec un échantillon représentatif de la population de 18 ans et plus, plus un « suréchantillon » de 200 locataires HLM.

Ses résultats, dont nous publions quelques données dans cet article, tendent à démontrer que l'opinion est apparemment capable de dépasser les stéréotypes habituels sur les quartiers sensibles (qui sont, en fait, souvent des quartiers de copropriétés dégradées) et reconnaître l'effort d'innovation et de qualité accomplie par les organismes HLM qui construisent des résidences dont l'architecture et les équipements s'éloignent des barres et des tours

des années soixante.

Les Français font donc le tri dans les images diffusées parfois par les médias et ne réduisent pas les cités et résidences HLM aux faits divers et tensions qui existent dans certains quartiers. Ils ont souvent de la famille qui habite des logements sociaux et comparent les loyers de ces derniers avec ceux du secteur privé. Comme on dit « il n'y a pas photo ». Le regain d'intérêt pour l'existence d'un grand secteur social est aussi suscité par la montée de la précarité ; ainsi 44 % des personnes interrogées, non locataires de HLM pensent qu'elles pourraient avoir un jour besoin d'un logement social, 50 % pensant que ce sera le cas pour leurs enfants.

Une autre donnée intéressante : le logement social, pour nos concitoyens, ne saurait être réservé à une catégorie de Français en particulier, notamment les plus démunis : 39 % estiment ainsi que les logements sociaux devraient être attribués aux personnes à revenus modes-

tes, 31 % jugeant que les HLM devraient être destinés aux plus démunis et 28 % à de larges catégories sociales. Quant aux locataires HLM, ils expriment un attachement encore plus important à la mixité sociale : leur souhait que les logements sociaux soient accessibles à de larges catégories est de 10 points supérieur à la moyenne (38 % 28 %).

En conclusion, les Français sont très demandeurs vis-à-vis du secteur HLM : quatre axes prioritaires pour 60 % des répondants, se dégagent du sondage de l'USB :

- La réduction de la consommation énergétique des logements pour réduire les charges (prioritaire pour 73 % des Français).
- La construction de plus de logements HLM pour répondre à la demande : 69 %.
- La rénovation des logements existants : 68 %.
- Des conditions d'attribution plus transparentes : 64 %.

▼ Capteurs solaires, République



« MAIS QUE FAIT L'OFFICE ? »

C'est la réflexion parfois exprimée par certains locataires légitimement excédés par les occupations des halls d'entrée et des parties communes, voire des parkings souterrains qui leur empoisonnent la vie quotidienne.

La réponse est simple :

L'Office agit dans le cadre de la loi. Il ne dispose (comme tous les bailleurs, publics ou privés) d'aucun pouvoir de police, ne peut relever l'identité de personne, encore moins réprimer ou dresser un procès-verbal contre le bruit ou le vandalisme. Il ne peut que faire appel à la seule autorité légalement chargée de cette mission : la police nationale.

En effet, aucun agent de l'Office, quel qu'il soit et à quelque niveau de sa hiérarchie soit-il, n'a, dans son contrat de travail la mission d'assurer la sécurité des locataires et de préserver leur tranquillité.

Cela veut-il dire qu'ils se désintéressent de cet aspect ?

Bien au contraire, et chaque jour, plusieurs d'entre eux, qu'ils soient gardiens, agents administratifs, cadres, techniciens, passent du temps à porter plainte auprès de la police, écrire aux familles de jeunes qui se livrent à des actes de vandalisme sur les équipements collectifs, convoquer leurs parents, remettre en état les parties communes, se concerter avec les associations de prévention, les services municipaux, la Préfecture, etc....

Des locataires opposent souvent à l'Office l'obligation légale faite au bailleur de « garantir une jouissance paisible des lieux » au locataire, mais il faut savoir que la signification de cette formule est la suivante : Obligation est faite au bailleur de ne pas créer lui-même une situation de gêne de voisinage en installant, par exemple un magasin bruyant au pied de l'immeuble.

Au contraire, le code civil dans son article 1725 est clair : « le bailleur n'est pas tenu de garantir le preneur du trouble que des tiers apportent par voies de fait à sa jouissance, sans prétendre d'ailleurs aucun droit sur la chose louée ; sauf au preneur à les poursuivre en son nom personnel ».

« Mais ceux qui occupent les halls, vous les connaissez, tout le monde connaît leur identité ! », entend-on également ; d'abord, ça n'est pas toujours le cas, loin de là, et quand bien même ça le serait, l'Office ne dispose pas d'autre moyen de pression que celui du courrier envoyé aux familles des perturbateurs, moyen qu'il utilise largement mais qui se révèle souvent insuffisant.

« Vous n'avez qu'à menacer les parents d'expulsion » nous rétorque-t-on encore...

Si un locataire crée manifestement des troubles de la tranquillité collective et ne tient compte d'aucun avertissement, l'Office n'hésite pas à engager de telles procédures. Mais à une seule condition : que cette procédure soit alimentée par des témoignages écrits, désignant précisément les individus concernés avec leur nom, l'heure et le lieu où se sont déroulés les faits... Ce qui suppose l'engagement des locataires eux-mêmes, par le moyen du fameux formulaire « E 53 » disponible chez les gardiens, indispensable à l'ouverture d'une procédure juridique.

Et au bout de la procédure, qui dure un minimum de dix huit mois, il faut savoir que la décision reste au juge...

Pour résumer : l'Office ne peut porter plainte à la place des locataires, il ne peut engager de procédure qu'avec leur engagement concret.



BRÈVES

COURSE À LA RAMASS'



Dans le cadre des 5ème Assises de la ville dont le thème était l'écologie urbaine, les enfants du quartier Université, ceux du centre de loisirs, les bailleurs dont l'Office et le personnel de terrain du service propreté et Espaces verts de la ville s'étaient donné rendez-vous à Berthelot le 11 mai dernier pour une course à la ramass'.

De nombreuses animations autour du tri, de la récupération des déchets ont ponctué cet après-midi très instructif.

CHAUFFERIE BOIS

Toujours dans le cadre des 5ème Assises de la Ville, les habitants étaient invités à visiter la chaufferie bois ou plus exactement la chaufferie bio-masse. Située au centre du futur éco-quartier Hoche, elle alimentera en eau chaude et chauffage 650 logements, dont la cité Komarov qui en compte à elle seule 276.

Ainsi, 80% de l'énergie sera produite par le bois (2 000 tonnes par an) et 20% en complément par gaz, en cas de grands froids.



Arrivée de la brigade de sécurité territoriale dans le quartier du Parc

A partir du 1er juillet, de 11 heures à 23 heures, dix policiers en tenue de la Brigade Territoriale de sécurité seront visibles dans le quartier du Parc.

Demandée depuis deux ans par Patrick JARRY, maire de Nanterre, au Ministère de l'Intérieur et à la Préfecture de Police de Paris, pour restaurer la tranquillité des habitants et la préserver, cette unité spéciale, exclusivement destinée à ce quartier, vient d'être accordée à la ville, en plus des effectifs affectés par le commissariat en temps normal.

Le traitement particulier du Quartier du Parc est dû à la situation particulière d'insécurité et d'incivilité qu'on y rencontre. Le commissariat de Police précise que 30 % des actes de délinquance y sont commis.

Quelles sont ses missions ? :

Être présente sur une large plage horaire sur la voie publique, intervenir sur les occupations de halls d'entrée, de parties communes, prévenir les agressions ou vols à la tire, faire respecter le stationnement sur la voie publique, lutter contre le trafic de stupéfiants.

Cette brigade, dont tous les membres sont des fonctionnaires expérimentés, connaissant le quartier, est composée de volontaires des volontaires. Elle travaillera en liaison avec tous ceux qui sont sur le terrain : clubs de prévention, animateurs antenne jeunesse, service de la tranquillité publique, antennes Offices HLM, etc.

Bien évidemment, même si c'est le rôle exclusif de la police d'assurer la sécurité des citoyens, l'arrivée de la BST dans le quartier du Parc ne réglera pas, comme par magie, tous les problèmes liés à la sécurité ou l'incivilité. On le sait maintenant, il n'existe pas UNE réponse mais un faisceau de réponses dont les acteurs sont multiples : habitants, associations, élus, école, bailleurs, police, Justice, etc.

C'est en tous cas, une bonne nouvelle pour ce quartier, dont les habitants ont le même droit à la tranquillité et à la sécurité que l'ensemble des Nanterriens.



Prévention incendie : un plus avec le détecteur de fumée

Le 8 mars 2015 la présence de détecteurs de fumée dans les appartements sera une obligation légale. La loi du 9 mars 2010 indique que « tout occupant d'un logement, qu'il soit locataire, ou propriétaire, doit installer au moins un détecteur de fumée normalisé et veiller à son entretien ».

Le détecteur de fumée pourra être alimenté par pile ou par secteur. La mise en place du détecteur de fumée sera contrôlée par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel l'occupant a conclu un contrat garantissant les dommages.

Quel détecteur acheter ?

Le décret du 10 janvier 2011 stipule que l'appareil doit à la fois « détecter les fumées émises dès le début d'un incendie » et « émettre immédiatement un signal sonore suffisant permettant de réveiller une personne ».

Il peut s'agir d'un détecteur alimenté par des piles ou fonctionnant sur secteur mais dans ce dernier cas, il devra être équipé « d'une alimentation de secours susceptible de prendre le relais en cas de dysfonctionnement électrique ».

Où l'installer ?

Dans chaque espace de séjour et dans les couloirs menant aux chambres.

Il est inutile d'en placer dans la cuisine et dans la salle de bains, où

ils risquent de se déclencher de façon intempestive.

Pourquoi installer un détecteur ?

Parce qu'il permet de détecter quasi immédiatement un incendie. Le feu se propage très rapidement : au bout de trois minutes d'incendie, l'intervention des pompiers est nécessaire pour en circonscrire les flammes.





Ramassage des gros objets



- Berthelot : *jeudi 28/07 - 25/08 et 29/09*
- Joliot-Curie & Amandiers : *samedi 9/07 - 13/08 et 10/09*
- Heudebert : *vendredi 01/07 - 04/08 et 2/09*
- Square, Cinémas, G. Péri,
Castel Marly & Jules Gautier *mercredi 06/07 - 03/08 et 7/09*
- Zilina, Paul Morin & Guignons : *mardi 05/07 - 02/08 et 6/09*
- André Doucet, Grands Buissons,
Moulin Noir : *jeudi 07/07 - 04/08 et 01/09*
- Greuze, Colombe & Étang : *mardi 19/07 - 23/08 et 20/09*
- Champ aux Melles, Carriers,
Champs Pierreux & Fontaines : *vend. 22/07 - 19/08 et 23/09*
- Petit Nanterre : *mardi 12/07 - 9/08 et 13/09*
- Provinces Françaises
& Jeanne d'Arc : *mercredi 13/07 - 10/08 et 14/09*
- Damades, Source & Sabatier : *samedi 16/07 - 20/08 et 17/09*
- Félix Faure & 4 Chemins *samedi 09/07 - 13/08 et 10/09*
- Mont Valérien
& Paul Vaillant-Couturier : *samedi 23/07 - 27/08 et 24/09*
- Lorilleux, Fontenelles &
tours Aillaud : *mardi 20/07 - 17/08 et 21/09*
- Parc Nord, Aragon & Opéra : *mardi 19/07 - 23/08 et 20/09*

BRÈVES

FIBRE OPTIQUE : ÇA SE DÉCOINCE...



LA NÉGOCIATION SUR LE RACCORDEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LES PALIERS, DE LA COLONNE MONTANTE À L'APPARTEMENT DES LOCATAIRES EST EN VOIE DE FINALISATION SUR UN ACCORD POSITIF POUR TOUS. LE PROGRAMME DE RACCORDEMENT VA BIENTÔT POUVOIR REPRENDRE ET LES LOCATAIRES EN ATTENTE ENFIN ACCÉDER À LA FIBRE OPTIQUE.

INFO SUR L'INFO

COMME CHAQUE ANNÉE, IL N'Y AURA PAS DE BULLETIN MENSUEL EN JUILLET ET EN AOÛT. VOUS RETROUVEREZ L'INFO DE L'OFFICE DANS LE BULLETIN MENSUEL QUI SERA AGRAFÉ AVEC VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE DE SEPTEMBRE. L'ÉQUIPE DU SERVICE INFO/COM SOUHAITE UN BON ÉTÉ À TOUS.

OUVERTURE DE L'OFFICE

COMME CHAQUE ANNÉE ÉGALEMENT EN JUILLET ET EN AOÛT, IL N'Y AURA PAS DE JOURNÉE CONTINUE. DONC L'OFFICE, LE JEUDI, NE SERA PLUS OUVERT AU PUBLIC ENTRE 12H00 & 13H15, ET SERA FERMÉ APRÈS 17H30 .

Conseil local de Nanterre
66 rue des amandiers, 92000 NANTERRE
Tél. 01 47 21 60 99 - Fax. 01 47 21 26 81
Mail. cnl-nanterre@orange.fr
permanence sans rendez-vous
1er et 3ème mardi de chaque mois de 18h à 19h30



STOP À LA FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Durant des décennies, la France a fait le choix politique de développer un service public de l'énergie en offrant aux usagers de l'électricité et du gaz un prix uniforme et accessible sur tout le territoire.

En 2000, le choix de privatiser les opérateurs historiques EDF et GDF ont conduit à des augmentations très importantes des prix pour les consommateurs et à la recherche systématique des profits pour les actionnaires.

La situation ne va faire qu'empirer avec la dernière loi de nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) et la mise en place de nouveaux compteurs. L'objectif est très clair : la disparition des tarifs réglementés de l'électricité, et une ouverture totale à la concurrence et à la spéculation.

Pour la CNL, il est scandaleux que l'État ait renoncé à un service public de l'énergie, garant de l'accès de tous à ce bien de première nécessité. Les conséquences sanitaires et sociales sont dramatiques.

Mobilisons-nous pour un service public de l'énergie

Notre facture flambe !

Nous ne pouvons plus accepter ces hausses destinées à renflouer les poches des actionnaires des grands groupes ! L'énergie domestique n'est pas une marchandise, c'est un bien de première nécessité. Réaffirmons notre attachement à un service public de l'énergie de proximité, protégé du marché et de la spéculation.

Pour lutter avec la CNL, exigeons :

- ★ Le maintien d'un service public de l'énergie.
- ★ L'abrogation de la loi NOME.
- ★ Le maintien du tarif régulé pour la vente de l'énergie domestique aux usagers.
- ★ L'arrêt des hausses spéculatives de l'énergie domestique, hausses alimentant essentiellement les profits privés.

Vous pouvez signer la pétition :

- ★ Dans les locaux de votre amicale
- ★ À la CNL de Nanterre au 66, rue des Amandiers,
- ★ En téléchargement à l'adresse :
<http://www.lacnl.com>

Rendez-vous également sur le stand de la CNL à la fête de la vie associative le 24 septembre 2011.

Pierre BERNIÈRE & Pascal FRITZ



Aucun texte de l'Administrateur CGL ne nous est parvenu au moment de mettre sous presse.



Madame **Marie-Josée DE JENLIS** n'ayant pas été remplacée au moment du bouclage de ce numéro de « Cité-mag », il n'y a pas de contribution de l'administrateur CLES.

Ferrazhugo.c@gmail.com
06 15 73 67 60
OMHLM - À l'attention d'Hugo FERRAZ
93 avenue Joliot-Curie
92000 NANTERRE

Nouvelles Résidences

l'Office prend sa part de l'engagement municipal pour le développement durable

“ Les dernières résidences livrées, que nous vous présentons dans ces pages : ont déjà accueilli leurs premiers locataires. Nous souhaitons à ces derniers une bonne installation ”

▼ Résidence Jean Moulin - Mont Valérien



▲ Terrasse 17, quartier Préfecture

Terrasses 17.

Une vue exceptionnelle de la Grande Arche ! Voilà ce qu'ont découvert les premiers locataires le long de l'axe historique des jardins des Tuileries à la Seine, tracé par André Le Nôtre, paysagiste du château de Versailles.

République (58 logements).

Située au Petit-Nanterre, elle a la particularité d'être gérée pour moitié du bâtiment par l'Office et pour l'autre par LOGIREP.

Les nouveaux locataires viennent, pour un certain nombre d'entre eux, de la cité des Provinces Françaises, du 2 résidence des

Les logements sont réservés prioritairement aux locataires des opérations de démolitions de certains immeubles du quartier en plein renouvellement urbain (Canibouts pour LORIREP, 2 résidence des Tulipes pour l'Office).

Cette résidence bénéficie aussi d'innovations techniques qui tiennent compte des nouvelles normes en matière environnementale : des panneaux solaires destinés à la production de 30 % de l'eau chaude sanitaire. Les espaces verts sont arrosés par un système d'arrosage automatique raccordé à un bassin de récupération des eaux de pluie. Une toiture végétalisée, plus résistante aux chocs thermiques qu'une toiture classique, l'étanchéité est renforcée, elle nécessite donc moins d'entretien à long terme.

89 avenue Félix Faure.

Il s'agit d'une petite résidence de 15 logements située quartier du Plateau et bien insérée parmi les petits immeubles du quartier du Plateau.



Nouvelles Résidences

Tulipes et des Canibouts (opérations ANRU), d'autres du 1 % logement. C'est la première des « 3 Terrasses » dont l'Office assurera la gestion. Les logements des Terrasses 10 (livraison fin 1er semestre 2012) et 11 (livraison en 2013), seront, quant à eux, totalement réservés aux locataires des opérations ANRU.

Là aussi, la toiture est équipée de capteurs solaires destinés à la production d'eau chaude sanitaire. Une partie de la toiture est végétalisée.

Sainte-Genève

L'Office investit un peu plus encore le quartier de la Boule avec cette première tranche de 71 logements. Ce quartier en devenir comportera à terme 650 logements (sociaux, intermédiaires, en accession sociale et encadrée), des commerces. Une école de 15 classes et un centre de loisirs accueillent les enfants du quartier en 2013.

Une première en France en matière énergétique : 39 % de l'énergie du quartier sera assurée par une chaufferie alimentée par la chaleur des eaux usées, 14 % par la géothermie et 47 % par une chaufferie gaz.



▼ République, Petit Nanterre



▲ Résidence Sainte-Genève, quartier de La Boule



MAINTENANCE ET DÉPANNAGES
DES INSTALLATIONS SANITAIRES DES IMMEUBLES

LA CENTRALE DES EAUX

LE SERVICE, UN ENJEU MAJEUR

8, rue Gay-Lussac - 91380 CHILLY-MAZARIN
Tél. 01 69 74 87 77 - Fax 01 69 74 87 78

DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ...

LA FÊTE DES VOISINS, ÉDITION 2011

Seize résidences avaient décidé de faire la fête le 27 mai dernier.

Une fête double cette année, puisque la fête de voisins était exceptionnellement couplée avec le soixantième anniversaire de l'Office. Pour l'occasion, ce dernier avait fourni aux locataires des tee-shirts, des casquettes portant son logo, des gobelets, des nappes, etc... On a ainsi levé le verre de l'amitié dans la résidence Castel-Marly en centre-ville où les locataires avaient invité leurs voisins de la résidence Heudebert.

Les locataires de la résidence Gabriel Péri avaient choisi de faire leur fête le 1er juin. Il y avait aussi de l'ambiance dans deux escaliers du Bâtiment A situé sur l'avenue Frédéric et Joliot-Curie et aux Provinces Françaises où on a dansé jusqu'à ce que le jour tombe. Sur le Mont-Valérien, la convivialité était au rendez-vous dans quatre résidences : Les quatre chemins, La Source, Jean Moulin. La résidence Félix Faure, sur le plateau n'était pas en reste. Dans le quartier Parc-sud, l'amicale du 5/7 rue de Watford a confirmé son rang de « meilleure table » de la fête des voisins du patrimoine de l'Office, avec une forte participation des locataires ; idem pour le secteur des demoiselles d'Avignon qui a consacré la fête aux enfants, le samedi 28, en leur offrant toutes sortes de jeux et d'activités ludiques organisés en stands. Les locataires de la résidence de l'Étang ont également fait honneur à leur Office ainsi que ceux de la nouvelle résidence de l'Abbé Hazard près de la Boule.

La seconde « meilleure table » de la fête était assurée par les locataires de Moulin noir qui lui avaient donné un caractère plus convivial, presque intime.

La vraie « teuf » se déroulait enfin aux guignons où quelques oreilles ont dû un peu siffler le lendemain.

La fête 2011 est finie, vive la fête 2012!

Pour les résidences qui ont choisi de décaler leur fête en juin (comme celle des Champs Pierreux) n'hésitez pas à envoyer à « Cité-mag » vos photos souvenirs, elles seront publiées dans le prochain numéro (appeler Olivier Perrot au service Info/com. pour tous renseignements au 01 47 25 66 09).



ALBUM PHOTOS

SOIXANTE ANNÉES DE L'OFFICE À DÉCOUVRIR

Répartie en six « meubles-panneaux » (un par décennie), l'expos-photos de l'histoire de l'Office est visible jusqu'à la fin de l'année aux heures d'ouverture du siège.

Beaucoup de souvenirs pour les plus anciens, de découvertes pour les plus jeunes et les nouveaux locataires. Possibilité de commander la reproduction d'une photo qui vous intéresse particulièrement.



CET ÉTÉ DANS VOTRE VILLE...

BIBLIOTHÈQUES DE RUE ET RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

L'objectif des bibliothèques de rue est de proposer aux habitants une activité culturelle mixte et inter-générationnelle dans un univers qu'ils maîtrisent (leur quartier). Il s'agit aussi de mettre à leur disposition des livres dans une ambiance de vacances (loin de l'école et des médiathèques) pour le plaisir : choix personnel, lectures individuelles sans jugement, échanges autour des livres... Un(e) vacataire sera affecté aux bibliothèques de rue.

Ces rendez-vous hebdomadaires estivaux sont désormais bien ancrés, après 5 ans d'existence, ils sont proposés dans 4 quartiers durant tout l'été, du mardi 5 juillet au samedi 13 août, entre 16h et 18h :

Tous les mardis (au Petit-Nanterre), quartier des Canibouts

Tous les mercredis (au Chemin de l'île), quartier Zilina

Tous les vendredis (au Parc) près du Ludoparc



	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Médiathèque Pierre et Marie Curie (section adulte et jeunesse)	14h à 18h (m ¹ : 16h à 18h)	10h à 14h (m : 10h à 13h)	14h à 18h (m : 16h à 18h)	14h à 18h (m : 14h à 18h)
Médiathèque musicale		12h à 18h	16h à 20h30	14h00 à 18h00
Médiathèque Flora Tristan		10h à 12h et 14h à 18h		14h à 18h00
Médiathèque des Fontenelles		15h à 18h		10h à 13h
Médiathèque du Petit Nanterre		14h à 18h00		10h à 13h

Tous les samedis (aux Provinces Françaises), près de l'aire jeux

Horaires d'été des médiathèques

Ces horaires sont valables du mardi 5 juillet au samedi 3 septembre inclus.

- Toutes les médiathèques seront fermées au public le 14 août 2010.

- La Médiathèque Pierre et Marie Curie et la Médiathèque musicale seront fermées du 1er au 15 août.

- Le Bibliobus cessera ses dessertes sur la période estivale (dernier passage le samedi 2 juillet et reprise des tournées le mardi 6 septembre).

COLLABORATIONS AVEC LE FESTIVAL PARIS QUARTIER D'ÉTÉ

Cette année, le Festival Paris Quartier d'été aura lieu à Paris, du 14 juillet au 9 août, et sa scène centrale sera déplacée du Palais Royal, pour être installée dans la Cour d'Honneur des Invalides.

Entamée en 2006, cette collaboration est fructueuse pour l'équipe du festival comme pour les équipes nanterriennes et la volonté de tous était de la reconduire et de l'approfondir. C'est ainsi que cet été, 3 spectacles gratuits, en plein air, au lieu de 2, seront représentés deux fois chacun, en accord avec les lieux parte-

naires.

Le mercredi 20 juillet, à 17h et à 19h30, dans la cour de l'école Voltaire, place Voltaire (Chemin de l'île) : « Arm » (théâtre d'objets) de la Compagnie Mireille et Mathieu (25 min)

Mireille & Mathieu, couple frapadingue, déballet tout un fatras d'objets qu'ils manipulent pour conter des histoires cruelles et hilarantes sur les grands sentiments de la vie. Leur théâtre visuel est doté d'un humour à la flamande : décomplexé, excessif, déjanté. Dans une cascade d'absurdités, à un rythme effréné, ils explorent sans ménagement tous les possibles de l'extravagance. Entre les mains de Mireille & Mathieu, les objets et poupées récupérés dans les poubelles, les débaras et les vide-greniers, s'offrent une deuxième vie surréaliste...

Le mardi 26 juillet à 17h et à 19h30, au jardin de la Maison de l'Enfance (La Plaine)

« El como quieres » (danse et théâtre) de la Compagnie Toujours après minuit (40 min)

Voici une petite forme fantaisiste pour respirer à pleins poumons le drôle d'univers des deux artistes : Roser Montlló Guberna et Brigitte Seth. Cette création ne date pas d'hier (1997) mais elle constitue une des pierres angulaires du répertoire de ce tandem féminin qui jongle sans complexe avec les mots et le mouvement. Fruit du mélange de leurs



deux cultures (espagnole et française), *El como quieres* abandonne le spectateur à sa libre interprétation et au simple plaisir d'entendre chanter trois langues (le catalan, le castillan et le français), au son des claquettes et au rythme des zapateados.

Le jeudi 28 juillet à 17h et à 19h30, Tours Aillaud, 19, allée des Demoiselles d'Avignon :

« Obstacle » (danse hip hop) de la Compagnie Trafic de styles (45 min)

"Obstacle", pièce pour 4 danseurs, est née des ateliers menés par Sébastien Lefrançois autour du détournement de l'objet, et précisément du détournement d'un objet aussi simple qu'insolite, la barrière Vauban. Un objet fort en sens et en symboles : il permet de traverser, franchir, orienter, désorienter ou encore de contourner et finalement de révéler l'être humain et ses agissements. Avec la spontanéité du geste pour moteur, s'instaure un dialogue entre le corps et l'objet, questionnant la plasticité, les appuis, et la flexibilité des matériaux. Le pas de deux inauguré entre danseur et objet permet ainsi une circulation du mouvement, un passage de l'inertie à la matière vivante ou rêvée. Une poésie du détournement, chère au chorégraphe, qui trouve écho aussi bien dans le théâtre visuel, le mime, les arts du clown et d'autres formes académiques de danse... mais jamais sans la technique Hip-hop.

LES APÉROS MUSICAUX DE L'AGORA

Suite au succès public rencontré en 2010, les concerts en terrasse à l'Agora Café se renouvellent dans la même ambiance « nomade » ; ils auront lieu dès le 21 juin pour la Fête de la musique, puis tous les mardis à partir de 19h, du 5 au 26 juillet.

5 juillet: Batuloca (Batucada) et l'atelier steel band de Nanterre, les Métallos
12 juillet: Ensemble Tsuica (musique tzigane)

19 juillet: Tonino Cavallo Tar Banda (musique d'Italie du Sud)

26 juillet: Karim Oukil Trio (chansons franco-kabyles)



VILLA DES TOURELLES

COMME À LA PLAGE

La plage est ouverte du 6 juillet au 17 août, de 10 heures à 12h pour les structures Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, à partir de 12h, pour le tout public. 2 soirées nocturnes (ouverture jusqu'à 21h) par semaine sont prévues (mercredi et vendredi), avec l'ouverture du bassin ludique dans les 2 cas. Le vendredi 8 juillet, aura lieu un festival de « pratiques urbaines » en lien avec le Service Jeunesse, présentant notamment des restitutions d'ateliers. Une restauration est possible sur place (organisation en cours). L'animation des nocturnes est assurée en partie avec des associations (ambiance sport le mercredi, musicale le vendredi).

Présentée du 30 juin au 8 juillet 2011 à la Galerie des Tourelles (vernissage le 30 juin à 17h30), cette exposition intitulée « De Nanterre au Louvre tout un art ! » est le fruit d'un partenariat inédit entre le prestigieux musée et la ville de Nanterre. Elle rassemble des œuvres (peintures, mosaïques, céramiques, pastels) réalisées par des enfants des centres de loisirs de Nanterre après avoir été exposées au Musée du Louvre du 7 au 14 mai. Depuis cinq ans, ce sont au total 3000 enfants âgés de 4 à 12 ans qui se sont rendus au Louvre pour suivre des ateliers pratiques et d'initiations culturelles dans le cadre des activités des centres de loisirs de Nanterre.

Horaires d'ouverture au public du 30 juin au 8 juillet: 10h -12h et 14h -18h du lundi au vendredi et le samedi de 14h à 18h - Visite de groupe sur rendez-vous.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

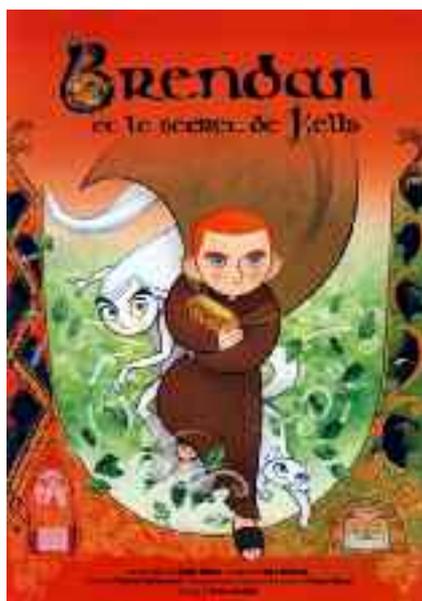
CINÉMA DE PLEIN AIR NANTERRE ÉTÉ 2011

QUARTIER DU MONT-VALÉRIEN

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
(20 AVENUE DE LA LIBERTÉ)

SAMEDI 2 JUILLET (22H30)

BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS



de Tomm Moore. 2008.
(Film d'animation Irlandais)

Brendan, jeune orphelin de douze ans, vit dans l'abbaye de Kells. Quand il rencontre Frère Aidan, maître enlumineur et gardien d'un livre inachevé, le jeune garçon n'a bientôt plus qu'une idée en tête : devenir à son tour enlumineur et parachever le livre ! Mais avant d'arriver à son but, Brendan doit tenir tête à l'abbé de Kells et pénétrer dans la forêt où l'attendent mille dangers... Par chance, il rencontre dans ce lieu interdit une enfant sauvage qui lui apportera sa protection et un peu de sa magie...

QUARTIER DU VIEUX PONT TERRAIN D'ÉVOLUTION, RUE MORELLE

MARDI 5 JUILLET (22H30)

TOUT CE QUI BRILLE

de Géraldine Nakache, Hervé Mimran
Comédie France, 2009, 1h40,

Qui n'a jamais eu honte de la nouvelle coiffure de sa mère, des mauvaises blagues de son père, du canapé enveloppé du salon, d'une amie d'enfance ravie de son CDI à la mairie ? Lila et Ely vivent à Puteaux, de l'autre côté du pont qui les sépare de Paris. Comme deux sœurs, elles partagent tout et rêvent ensemble d'une autre vie et des dernières chaussures tendance. De petites embrouilles en gros mensonges, elles vont tout faire pour essayer de pénétrer un monde qui n'est pas le leur, un monde de happy few et de faste, là où tout leur semble possible. Mais tout ce qui brille...



QUARTIER BERTHELOT MAIL AMBROISE CROIZAT

VENDREDI 8 JUILLET (22H30)

LE SECRET DE LA PYRAMIDE

De Barry Levinson
Aventure - États-Unis, 1985, 1h49,

En 1870, John Watson arrive à la Brompton School de Londres. Il y fait la connaissance de Sherlock Holmes, un élève maniant l'art de la déduction avec génie. Ensemble, ils enquêtent sur une série de suicides mystérieux, provoqués par un poison qui rend fou, et remontent jusqu'au repaire d'une secte pratiquant des sacrifices humains...



QUARTIER DU PARC
Kiosque de l'Esplanade
Charles de Gaulle

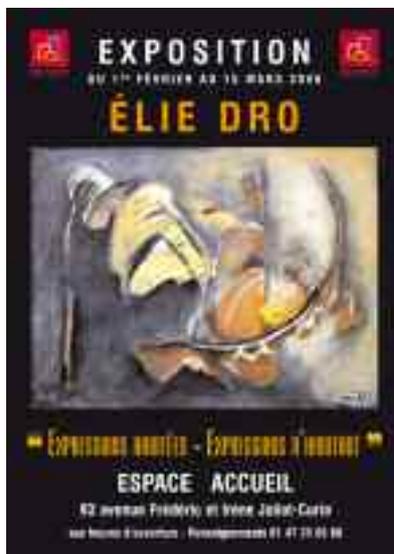
VENDREDI 26 AOUT
(21H30)

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

De Tim Burton, États-Unis
Aventure - 1H49



Alice, désormais âgée de dix-neuf ans, retourne dans le monde fantastique qu'elle a découvert quand elle était enfant. Elle y retrouve ses amis le Lapin Blanc, Bonnet Blanc et Blanc Bonnet, le Loir, la Chenille, le Chat du Cheshire et, bien entendu, le Chapelier Fou. Alice s'embarque alors dans une aventure extraordinaire où elle accomplira son destin : mettre fin au règne de terreur de la Reine Rouge.



Parenthèse

SPÉCIAL COPINAGE

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT !

Nous avons eu le plaisir d'exposer les œuvres d'Elie DRO, locataire à la cité des Provinces- Françaises dans l'espace accueil du siège en 2006. Il vient de publier un essai aux éditions l'Harmattan. Il s'agit d'une réflexion philosophique sur son travail artistique. Avis aux intéressés ...



Vient de paraître

La part de l'ombre dans la peinture
La poétique du surprenant, de l'Asie à l'Occident

d'Elie DRO

Collection : Pensée africaine
ISBN : 978-2-296-54672-1 • 20 € • 204 pages



Interprète de la peinture africaine, cette étude propose d'appréhender l'objet de la recherche à travers la figure de l'artiste. Elle est conçue pour les concepts théoriques appartenant à la culture de la dissimulation et celle de la révélation. Il s'agit d'identifier les éléments sous-jacents qui, dans une œuvre picturale fondamentalement comme un être inséparable, ne se laissent pas saisir par le vu. D'un point de vue poétique, cette recherche constitue une absence dans laquelle, la projection de ce qui apparaît comme une pratique sacrilège qui refuse toute notion d'interaction. Le geste de l'effacement comme acte de mental plastique, permet d'ouvrir des espaces secrets et de distinguer de l'absence, de l'absence, des aspects à la fois géométriques et plurielles. Les enquêtes du poétique, la trace du langage effacé sont des non-dits de l'œuvre, exprimés par l'absence. Un processus poétique, qui dans ses élaborations, passe du sacré au profane, de l'absence à la présence, de l'Asie à l'Occident, de la réalité à son absence, se propose comme une quête de l'invisible et de la poésie. Le mot enquêteur par son double et son suspense éternel. Ce livre est un questionnement sur le pouvoir insaisissable de l'image, sa capacité à résister à la dispersion, qui d'apparaître à une pratique de survie en cours dans la monumentalité, ou l'acte ultime la nuit pour célébrer le vu.

Elie DRO est Docteur en arts et lettres de l'université de la Réunion. Il est professeur de philosophie à l'Université de la Réunion et directeur de l'association de la Réunion pour la promotion de la culture africaine.

FESTIVAL DE CONCERTS DE PALIER

2^{ÈME} EDITION – OCTOBRE 2011

En novembre 2010, le premier Festival de concerts de palier a rencontré un grand succès parmi les locataires. Salué dans plusieurs journaux, télés et radios, la Maison de la musique de Nanterre et l'Office HLM ont décidé de reconduire l'initiative cette année et de vous offrir une série de concerts exceptionnels.

L'idée est simple : les locataires d'un immeuble sont invités à se retrouver sur leur palier à 19h pour assister à un concert intime donné par un duo de musiciens professionnels. Dans une ambiance chaleureuse, ils prennent le temps de présenter les morceaux qu'ils jouent et pendant 45 minutes, vous emportent dans un voyage musical entre musique classique, jazz, et musiques traditionnelles. Ces concerts entre voisins et artistes se prolongent autour d'un verre et de petits plats préparés par chacun.

C'est une façon originale d'animer ces lieux de passage pour en faire des lieux de rencontre. L'an dernier, nombre de locataires ont ressenti le plaisir de partager un moment rare et précieux, avec leur voisins et amis, loin du stress quotidien et du bruit des ascenseurs ! Les musiciens ont éprouvé cette même sensation et sont heureux de pouvoir partager à nouveau ces instants de convivialité. En toute simplicité, en toute amitié.

En 2011, douze concerts sont programmés les mardis 4, 11 et 18 octobre à 19h. Une prise de contact avec les locataires des immeubles sélectionnés par nos équipes est en cours et la liste définitive des paliers retenus vous sera communiquée dès la rentrée.



Pour célébrer le 60^e anniversaire de l'Office, et en même temps pour clôturer cette seconde édition du festival de concerts de paliers, **un concert gratuit** sera donné par les musiciens qui ont participé à cette aventure. Un pot de l'amitié viendra clôturer la soirée.

**VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011 A 19 heures
A LA MAISON DE LA MUSIQUE DE NANTERRE**

Bienvenue à vous. Venez nombreux, en famille, avec vos voisins, vos amis. Inscription dès maintenant auprès de Guy: 0147256630 et Olivier: 0147256609 de l'OMHLM (aux heures d'ouverture 9 heures/12 heures et 14 heures/17 heures)

Vous pouvez aussi vous inscrire par mail: siege@ophlm-nanterre.fr

